

MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 SEPTEMBRE 2025**

Tous présents sauf : Yoan LEMERCIER, Alexandra GROVES, excusés

Secrétaire de séance Gérald Joly

Délibérations prises par le conseil municipal :

Après examen des dossiers,

DECIDE de ne pas appliquer son droit de préemption concernant les ventes de parcelles suivantes /

ZA19. ZA20. ZA 101 Lieu-dit les Aulnais

E496. ZB58.

E500. E499. ZB59 rue du château

3/DECIDE la modification budgétaire suivante +278€ - 042 opération d'ordre recettes investissement